



MINISTÈRE DES ARMÉES

DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le jeudi 27 juillet 2017

Restructurations Défense 2018

Florence Parly, ministre des Armées, poursuit le plan de transformation du ministère. Dans ce cadre et pour la troisième année consécutive, la Décision ministérielle (DM) relative aux restructurations du ministère des Armées, a été publiée ce jour. Elle vise à renforcer les unités opérationnelles des trois armées ainsi que les fonctions de renseignement et de cyberdéfense, notamment par le redéploiement de postes en provenance des soutiens interarmées et de l'environnement des forces.

Les mesures de restructuration pour l'année 2018 comportent des créations, des densifications, des dissolutions, des réorganisations mais également des transferts géographiques, avec notamment :

- Pour l'état-major des armées :

Les capacités de cyber défense seront renforcées par la consolidation de l'état-major du commandement cyber ainsi que du centre d'analyse en lutte informatique défensive de Paris et de Rennes.

L'expérimentation du service militaire volontaire s'achèvera en 2018. Ce service sera rattaché à la direction du service national et de la jeunesse.

- Pour l'armée de terre :

Des mesures dans la continuité de celles prises en 2016 visant à achever la mise en œuvre de l'armée de terre « Au contact » ainsi que la densification de ses capacités opérationnelles.

- densification des capacités sécurité-protection, renseignement, forces spéciales et cyber, notamment dans le domaine de la lutte informatique défensive ;
- renforcement de la fonction préparation des forces avec la montée en puissance du commandement de l'entraînement et du combat interarmes et la densification du centre d'entraînement aux actions en zone urbaine ;
- création d'un 5^e bataillon à l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent.

- Pour la marine nationale :

Des mesures de réorganisation 2018 s'inscrivant dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique de transformation « Horizon Marine 2025 » dont la création d'équipages afin de permettre la montée en puissance opérationnelle de nouveaux bâtiments.

- le deuxième équipage des bâtiments de soutien et d'assistance hauturier « Loire » et « Rhône » ;
- les premiers équipages des bâtiments de soutien et d'assistance hauturier « Seine » et « Garonne » ;
- l'équipage de la frégate multimissions « Normandie » ;
- le renforcement des unités de sécurité-protection de Brest, Toulon et Cherbourg ainsi que des effectifs dédiés à la cybersécurité (Brest, Toulon et Paris) ;

- le renforcement des centres opérationnels de la marine ;
- la création d'un peloton de sûreté maritime et portuaire de gendarmes maritimes à Nantes-Saint-Nazaire.

- Pour l'armée de l'air :

Poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique « Unis pour Faire Face » par une modernisation de ses moyens, dont la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, l'optimisation de ses structures ainsi que le renforcement de ses capacités opérationnelles, de renseignement et de sécurité-protection.

- préparation de l'arrivée du MRTT sur la base aérienne 125 d'Istres.
- poursuite de la montée en puissance de la flotte Reaper sur la base 709 de Cognac et de la flotte A400M sur la base aérienne 123 d'Orléans ;
- mise en service opérationnel, sur Rafale, de l'escadron de chasse 2/4 « La Fayette » des forces aériennes stratégiques (fin du transfert de la base aérienne 125 d'Istres vers la base aérienne 113 de Saint-Dizier)

- Par ailleurs :

La DGA bénéficiera quant à elle, comme en 2017, de l'allègement des déflations au profit des métiers contribuant à l'effort en matière de sécurité et de cyberdéfense.

La DRSD poursuivra sa remontée en puissance débutée en 2015 avec le plan gouvernemental anti-terroriste.

De nouveaux postes seront créés au sein de la DRM notamment dans la recherche du renseignement dans le cyberspace, l'analyse multi-source et l'adaptation des systèmes d'information de la DRM aux enjeux de traitement des big data.

La DIRISI renforcera ses capacités en matière de cybersécurité.

Le service de santé des armées poursuit la réduction des effectifs tout en prenant en compte la nécessité de préserver le soutien de proximité, en application du plan SSA 2020.

Un lissage de la trajectoire de déflation du service du commissariat des armées sera opéré en 2018 afin de consolider la soutenabilité de sa profonde modernisation des soutiens.

La ministre des Armées, Florence Parly, mesure pleinement les efforts liés à cette manœuvre et souhaite tout particulièrement que la qualité du dialogue social soit préservée. Un plan d'accompagnement du personnel est donc adossé à ces mesures de réorganisation afin d'accompagner de manière individualisée les civils et militaires concernés.

Contacts presse :

Cabinet du ministre des Armées
Service de presse et de communication
Tél : 01 42 19 67 16 - Fax : 01 42 19 41 71
cc9-sec@cabinet.defense.gouv.fr

DICoD
Centre de presse
Tél : 09 88 67 33 33
presse@dicod.defense.gouv.fr